

APPEL D'OFFRES/ Accord d'Achat Global

Pré-sélection de fournisseurs de biens et de services pour l'année fiscale 2022-2023 pour les bureaux de Nouakchott et Boghe (Produits d'alimentation général)

Délivré par :	Counterpart International
Numéro de la demande d'offres :	CPI-MGD-RFQ 65 /2022
Date d'émission :	19 mai 2022
Intitulé de la demande d'offres :	Pré-sélection de fournisseurs de biens et de services pour l'année fiscale 2022-2023 pour les bureaux de Nouakchott et Boghe (Produits d'alimentation général)
Délai pour poser des questions :	26 mai, 2022 à 17 00 heure de Nouakchott
Délai fixé pour les réponses :	30 mai, 2022 à 17h00 heure de Nouakchott
Date de clôture de réception des offres :	4 juin, 2022 à 17h00 heure de Nouakchott
Soumettre les questions à :	procurement.mauritania@counterpart.org
Soumettre les offres :	Sous plis fermés aux bureaux de Counterpart à Nouakchott ou Boghe avec la mention à n'ouvrir qu'en séance de dépouillements

1. Instructions aux soumissionnaires

Introduction : Le projet McGovern Dole est un programme financé par USDA et mis en œuvre par Counterpart International en Mauritanie. L'objectif du projet est d'aider le gouvernement mauritanien à réduire la faim, améliorer la santé et renforcer le système éducatif de base.

Dans le cadre des activités du projet, Counterpart International, lance un appel d'offres pour la **pré-sélection de fournisseurs de biens et de services pour l'année fiscale 2022-2023 pour les bureaux de Nouakchott et Boghe (Produits d'alimentation général)**

Le projet de McGovern-Dole lance un appel d'offres sous forme d'accord d'achat global (BPA), destiné à accélérer la sélection des fournisseurs notamment sur la base de l'offre financière. Cela permettra au projet McGovern Dole d'émettre des commandes spécifiques, en fonction des besoins du projet, pour l'acquisition d'articles au cours des 12 prochains mois. Le fournisseur fournira les produits ou services décrits dans toutes les commandes émises par Counterpart dans le cadre de cet accord. Counterpart n'est tenu de payer que les fournitures/services commandés par les documents de commande émis dans le cadre de cet accord d'achat général (BPA) et livrés par le vendeur conformément aux termes/conditions de cet accord.

Les soumissionnaires sont responsables de s'assurer que leurs offres reçues par Counterpart sont conformes aux instructions, termes et conditions décrits dans cet appel d'offres.

- Date limite de l'offre :** Les offres doivent être reçues au plus tard le 4 juin, 2022, à 17 heure locale de Nouakchott sous plis fermés aux bureaux de Counterpart à Nouakchott ou à Boghe avec la mention à n'ouvrir qu'en séance de dépouillements et avec le titre de l'appel offre.

Toute livraison de copie papier doit être cachetée et signée par le représentant autorisé de l'entreprise.

Veuillez faire référence au numéro de l'appel d'offres dans toute réponse à cet appel d'offres. **Les offres de chaque prestation peuvent être présentées dans des enveloppes séparées et doivent mentionner la nature de la prestation.** Les offres reçues après cette heure et cette date seront considérées comme tardives et ne seront prises en compte qu'à la discrétion de Counterpart.

3. **Questions :** Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cet appel d'offres peuvent être soumises au plus tard le 26 mai, 2022 à 17 heure locale par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions et les demandes de clarification et les réponses à celles-ci que Counterpart estime pouvoir intéresser d'autres soumissionnaires seront diffusées à tous les destinataires de l'appel d'offres qui auront montré leur intérêt à soumissionner.

Seules les réponses écrites émises par Counterpart seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue de la part d'employés de Counterpart ou de toute autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à toute question relative à cet appel d'offres.

4. **Spécifications :** La section 3 contient les spécifications techniques des produits ou services qui peuvent être demandés dans le cadre du BPA.

Pour le moment, les quantités spécifiques de produits ou services demandés dans le cadre de tout BPA résultant de cet appel d'offres sont inconnues. Les quantités spécifiques dépendront des besoins du projet McGovern-Dole. Des bons de commande individuels seront émis dans le cadre de l'accord BPA, au fur et à mesure que le besoin de biens/services supplémentaires seront nécessaires.

Counterpart recherche des fournisseurs ou des établissements capables de lui fournir les biens ou les services suivants à Nouakchott et à Boghe :

POUR LES FOURNITURES
Les Produits d'alimentation général

Tous les articles listés ci-dessus et proposés par le soumissionnaire doivent être neuf (jamais utilisés) et de très bonne qualité.

Le fournisseur retenu est également responsable de l'expédition de l'ensemble de la commande au bureau de

Counterpart International au
-254 Tevragzeyna, Nouakchott, Mauritanie

Ou

-Counterpart International, Nioly, Boghe Mauritanie

Tous les frais de transport sont à la charge du soumissionnaire.

5. **Qualifications requises / spécifications techniques:**

La participation est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe en République Islamique de Mauritanie, et en règle vis-à-vis de l'Autorité.

Les entreprises désirant soumissionner à cet appel d'offres doivent présenter une offre écrite qui satisfait aux critères suivants :

- Une Lettre de manifestation d'intérêt pour faire partie des fournisseurs et/ou prestataires de Counterpart pour l'année fiscale 2022-2023 ;
- Une copie de l'extrait de l'inscription au registre de commerce (pour les personnes morales) ;
- Attestation d'identification fiscal NIF (pour les personnes morales) ;
- Une présentation détaillée de la société appuyée par un résumé de ses principales références et expériences (fournir des preuves des références et expériences de la société) _

NB : Les clients pourraient être contactés pour vérification.

- Un catalogue chiffré des produits/prestations proposées (liste indicative des prix).

6. Composition des dossiers de soumission

Counterpart demande à tous les fournisseurs et prestataires de services qui souhaitent être dans sa base de données, d'introduire un dossier de candidature comprenant :

Les dossiers de soumission comprennent :

- Offre financière présentée en MRU, envoyées sous plis fermé au plus tard le 4 juin, 2022. Les soumissionnaires devront déposer leurs offres dans une enveloppe sous pli fermé au bureau de Counterpart à Nouakchott ou Boghe. Prière de mentionner dans votre enveloppe le type de bien ou service proposé. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées en retard et ne seront prises en compte qu'avec l'aval de COUNTERPART.
- Un registre de commerce et NIF
- Document attestant de l'expérience d'au moins 5 ans dans la vente de biens et services prouvée par au moins trois attestations de service signées et cachetées ou de bons de commande ou contrat pour des services similaires
- Une déclaration de non-existence d'un conflit d'intérêt avec l'un des employés de Counterpart

7. Procédures d'évaluation et critères

L'évaluation des offres sera basée sur les aspects administratifs, techniques et des prix indicatifs.

Aspect administratif :

Cette vérification concernera :

- La conformité des pièces demandées ;
- La qualité des pièces fournies conformément à la liste publiée dans l'avis.

Une offre peut être rejetée si les pièces fournies ne permettent pas d'établir l'identité du soumissionnaire.

Aspect technique :

L'analyse technique vise à s'assurer de la capacité du soumissionnaire à honorer les prestations souhaitées.

L'accord d'achat général sera octroyé aux soumissionnaires dont la proposition suit les instructions de cette demande de renseignement et de prix à compétition restreinte répond aux critères d'éligibilité et déterminée comme étant la meilleure valeur basée sur l'application des critères d'évaluation suivants. L'importance relative de chaque critère est indiquée par le nombre de points ci-dessous :

Critères	Scores
Expérience d'au moins 5 ans dans la vente de biens et de services de bureau prouvée par au moins trois attestations de service signées et cachetées ou de bons de commande ou contrat pour des services similaires. Registre de commerce et NIF.	40
Offre Financière en HTVA et en MRU	60
Total	100

8. **Taxes et TVA** : Le projet de McGovern-Dole est exonéré des taxes, droits et TVA du pays coopérant. En conséquence, tous les prix doivent être présentés hors taxes, droits et TVA.
9. **Éligibilité** : En soumettant une offre en réponse à cette cet appel d'offres, le soumissionnaire certifie que lui et ses principaux dirigeants ne sont pas radiés, suspendus ou autrement considérés comme inéligibles pour une attribution par le gouvernement des États-Unis. Counterpart n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est radiée, suspendue ou considérée comme inéligible par le gouvernement des États-Unis

Les offres les plus avantageuses sont demandées. Il est prévu que le(s) prix sera(ont) attribué(s) uniquement sur la base de ces offres originales. Cependant, Counterpart se réserve le droit de mener l'une des actions suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution.
- Counterpart peut annuler cet appel d'offres à tout moment.
- Counterpart peut rejeter toutes les offres, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de Counterpart.

10. **Termes and Conditions** :

Cette sollicitation est soumise aux termes et conditions standards de Counterpart. Toute adjudication qui en résulte sera régie par ces termes et conditions ; une copie des termes et conditions complets est disponible sur demande. Veuillez noter que les termes et conditions suivants s'appliquent :

(a) Les conditions de paiement standard de Counterpart sont de 30 jours nets après la réception et l'acceptation de tous les produits ou livrables. Le paiement des documents de commande émis dans le cadre de tout BPA résultant de cet appel d'offres ne sera émis qu'à l'entité soumettant l'offre en réponse à cet appel d'offres et identifiée dans l'attribution du BPA correspondant ; le paiement ne sera pas émis à une tierce partie.

(b) Toute attribution résultant de cet appel d'offres sera sous la forme d'un accord d'achat global (BPA). Le projet McGovern Dole prévoit d'émettre un BPA (ou plusieurs BPA) dans le cadre duquel des documents de commande spécifiques pourront être émis en fonction des besoins, aux niveaux de

prix établis dans le BPA. Lorsqu'il y a un besoin pour les produits/services décrits dans le BPA, le projet McGovernDole émettra un document de commande au titulaire du BPA. S'il y a plusieurs soumissionnaires à la suite de cet appel d'offres, le document de commande sera émis aux soumissionnaires qui présentent le meilleur rapport qualité-prix pour cette commande spécifique, sur la base du prix et du délai de livraison. Tout BPA émis à la suite de cet appel d'offres aura une durée minimale d'au moins 12 mois. Le vendeur doit fournir les fournitures/services décrits dans tous les documents de commande émis par le projet McGovern-Dole dans le cadre de BPA. Le projet McGovern Dole n'est tenu de payer les fournitures/services que dans la mesure où des bons de commande sont émis dans le cadre d'un BPA résultant de cet appel d'offres.

(c) Aucun produit ou service ne peut être fourni s'il est fabriqué ou assemblé dans l'un des pays suivants, ou s'il est expédié, transporté ou impliqué de quelque manière que ce soit dans l'un de ces pays : Birmanie (Myanmar), Cuba, Iran, Corée du Nord, Soudan (Nord), Syrie.

(e) La loi des États-Unis interdit les transactions avec, et la fourniture de ressources et de soutien aux individus et organisations associés au terrorisme. Le vendeur dans le cadre de toute attribution résultant de cette RFQ doit assurer le respect de ces lois.

(f) Le titre de propriété de tous les biens fournis dans le cadre de toute attribution résultant de cet appel d'offres sera transféré à Counterpart après la livraison et l'acceptation des biens par Counterpart. Le risque de perte, de blessure ou de destruction des biens sera supporté par le soumissionnaire jusqu'à ce que le titre de propriété soit transféré à Counterpart.

Afin d'aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation à inclure dans une offre en réponse à cet appel d'offres :

- ☐ Lettre de présentation, signée par un représentant autorisé (voir la section 4 pour un modèle).
- ☐ Devis officiel, comprenant les spécifications techniques (voir la section 3 pour un exemple de format).
- ☐ Copie du registre de commerce du soumissionnaire (voir la section 1.5 pour plus de détails).

11. Spécifications et exigences techniques

Le tableau ci-dessous contient les exigences techniques des produits. Les soumissionnaires sont priés de fournir des devis contenant les informations ci-dessous, sur du papier à en-tête ou un format de devis officiel. Si cela n'est pas possible, les soumissionnaires peuvent compléter cette section 3 et en envoyer une version signée / cachetée à Counterpart

1. Les Produits d'alimentation général

Description et spécifications de l'article	Unité	Articles et spécifications proposés	Prix Unité MRU (1 à 25 unités)	Prix Unité MRU (26 à 50 unités)	Prix Unité MRU (51+ unités)
Café Moulou Arabica (250 ml)	1				
Café soluble Nescafe, 250 ml	1				
Thé vert (100 sachets)	1				
Thé Lipton (100 sachets)	1				
Lait en poudre 250gr	1				
Un Carton de 50 Lait concentré non sucré (160 ml)- type gloria	1				
Eau minérale (Bidon 20L)					
Un carton de 12 bouteilles d'eau minérale (75ml)	1				
Sucre en poudre 5kg	1				

Veuillez noter que, sauf indication contraire, les modèles cités ne le sont qu'à titre d'illustration. Un substitut équivalent, tel que déterminé par les spécifications, est acceptable.

Pour le moment, les quantités spécifiques à acheter dans le cadre de tout achat d'accord général résultant de cet appel d'offres sont inconnues. Les quantités spécifiques dépendront des besoins du projet Mc-GovernDole. Les commandes individuelles seront émises dans le cadre de l'accord d'achat général, selon le besoin de biens/services supplémentaires.

3. : Lettre d'accompagnement d'offre

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Addresser à : Counterpart International

Référence : **Pré-sélection de fournisseurs de biens et de services pour l'année fiscale 2022-2023 pour nos bureaux de Nouakchott et Boghe (Produits d'alimentation général)**

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans l'appel d'offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cet appel d'offres - sont autorisés à participer à cet appel d'offres conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet Food For Education ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à l' appel d'offres mentionnée ci-dessus ; et
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Téléphone de l'entreprise et site Web : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : _____

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? _____

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) : _____
